



Brookfield Renewable Partners L.P.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
INTERMÉDIAIRES ET NOTES
AUX 30 SEPTEMBRE 2021
ET 31 DÉCEMBRE 2020
ET POUR LES TRIMESTRE ET
LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS
LES 30 SEPTEMBRE 2021 ET 2020

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		30 septembre 2021	31 décembre 2020
Actif	Notes		
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	13	537 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions	14	374	208
Créances clients et autres actifs courants	15	1 280	928
Actifs liés à des instruments financiers	4	60	62
Montants à recevoir de parties liées	18	33	56
Actifs détenus en vue de la vente		57	57
		2 341	1 742
Actifs liés à des instruments financiers	4	341	407
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	952	971
Immobilisations corporelles à la juste valeur	7	44 031	44 590
Immobilisations incorporelles.....		222	232
Goodwill.....	2	977	970
Actifs d'impôt différé	6	220	205
Autres actifs non courants.....		803	605
Total de l'actif.....		49 887 \$	49 722 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	16	689 \$	625 \$
Passifs liés à des instruments financiers.....	4	426	283
Montants à payer à des parties liées.....	18	164	506
Emprunts de la société mère	8	500	3
Emprunts sans recours	8	1 352	1 026
Provisions		37	304
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....		6	14
		3 174	2 761
Passifs liés à des instruments financiers.....	4	555	668
Emprunts de la société mère	8	2 292	2 132
Emprunts sans recours	8	16 146	14 921
Passifs d'impôt différé.....	6	5 350	5 515
Provisions		771	712
Autres passifs non courants.....		1 332	1 246
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	10 942	11 100
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield...	9	46	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	2 257	2 721
Actions échangeables de BEPC	9	1 999	2 408
Actions privilégiées	9	610	609
Billets subordonnés perpétuels.....	9	340	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	10	881	1 028
Capitaux propres des commanditaires.....	11	3 192	3 845
Total des capitaux propres		20 267	21 767
Total du passif et des capitaux propres.....		49 887 \$	49 722 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P.



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Notes	2021	2020	2021	2020
Produits	18	966 \$	867 \$	3 005 \$	2 858 \$
Autres produits		42	12	247	51
Coûts d'exploitation directs.....		(292)	(281)	(990)	(917)
Coûts de service de gestion	18	(71)	(65)	(224)	(151)
Charge d'intérêts	8	(247)	(233)	(726)	(733)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	(4)	(5)	3	(4)
Profit de change et sur les instruments financiers	4	21	38	22	12
Charge d'amortissement	7	(373)	(369)	(1 120)	(1 030)
Divers		(53)	(110)	(188)	(125)
Recouvrement (charge) d'impôt					
Exigible.....	6	(22)	(13)	(60)	(29)
Différé.....	6	(121)	40	(68)	28
		(143)	27	(128)	(1)
Résultat net.....		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	9	(63) \$	23 \$	143 \$	85 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	9	19	15	58	46
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(40)	(67)	(111)	(89)
Actions échangeables de BEPC.....	9	(36)	(18)	(99)	(18)
Actions privilégiées	9	6	6	19	19
Billets subordonnés perpétuels	9	4	—	7	—
Parts de société en commandite privilégiées	10	14	14	43	40
Capitaux propres des commanditaires	11	(58)	(92)	(159)	(123)
		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite		(0,21) \$	(0,29) \$	(0,58) \$	(0,39) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2021	2020	2021	2020
Perte nette.....		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	7	—	37	(257)	37
Perte actuarielle sur les régimes à prestations définies.....		—	—	27	(2)
Charge d'impôt différé sur l'élément ci-dessus		(162)	(7)	(122)	(7)
(Perte latente) profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres	4	(2)	5	3	(3)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	(4)	—	(5)	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		(168)	35	(354)	25
Autres éléments du résultat global qui pourraient être reclassés en résultat net					
Écart de conversion		(351)	(128)	(689)	(1 694)
Pertes de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	4	(128)	(10)	(125)	(50)
Profit (perte) sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	4	12	(40)	28	3
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	4	18	(5)	15	(39)
Impôt différé sur les éléments ci-dessus		18	3	16	18
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	12	(6)	12	(7)	4
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		(437)	(168)	(762)	(1 758)
Autres éléments du résultat global.....		(605)	(133)	(1 116)	(1 733)
Résultat global.....		(759) \$	(252) \$	(1 215) \$	(1 773) \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	(398) \$	(66) \$	(537) \$	(809) \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	9	17	16	55	40
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	9	(117)	(63)	(243)	(405)
Actions échangeables de BEPC.....	9	(104)	(80)	(216)	(80)
Actions privilégiées	9	(8)	17	22	4
Billets subordonnés perpétuels	9	4	—	7	—
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	10	14	14	43	40
Capitaux propres des commanditaires	11	(167)	(90)	(346)	(563)
		(759) \$	(252) \$	(1 215) \$	(1 773) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2021	(1 300) \$	(746) \$	5 534 \$	(1) \$	(45) \$	5 \$	3 447 \$	1 028 \$	624 \$	340 \$	2 159 \$	11 644 \$	50 \$	2 439 \$	21 731 \$
Résultat net	(58)	—	—	—	—	—	(58)	14	6	4	(36)	(63)	19	(40)	(154)
Autres éléments du résultat global	—	(72)	(17)	—	(17)	(3)	(109)	—	(14)	—	(68)	(335)	(2)	(77)	(605)
Apports en capital..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44	—	—	44
Rachat de parts de société en commandite priviliégées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(147)	—	—	—	—	—	—	(147)
Cessions (note 3)....	26	—	(26)	—	—	—	—	—	—	—	—	(181)	—	—	(181)
Distributions ou dividendes déclarés	(84)	—	—	—	—	—	(84)	(14)	(6)	(4)	(52)	(197)	(21)	(59)	(437)
Régime de réinvestissement des distributions ..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	12	(5)	(16)	—	1	2	(6)	—	—	—	(4)	30	—	(6)	14
Variation au cours de la période	(102)	(77)	(59)	—	(16)	(1)	(255)	(147)	(14)	—	(160)	(702)	(4)	(182)	(1 464)
Solde au 30 septembre 2021	(1 402) \$	(823) \$	5 475 \$	(1) \$	(61) \$	4 \$	3 192 \$	881 \$	610 \$	340 \$	1 999 \$	10 942 \$	46 \$	2 257 \$	20 267 \$
Solde au 30 juin 2020	(1 334) \$	(1 130) \$	6 410 \$	(9) \$	(44) \$	— \$	3 893 \$	1 028 \$	571 \$	— \$	— \$	9 995 \$	58 \$	2 820 \$	18 365 \$
Résultat net	(92)	—	—	—	—	—	(92)	14	6	—	(18)	23	15	(67)	(119)
Autres éléments du résultat global	—	(6)	6	(1)	—	3	2	—	11	—	(62)	(89)	1	4	(133)
Apports en capital..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	—	—	73
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	—	—	(12)
Cession	3	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés	(74)	—	—	—	—	—	(74)	(14)	(6)	—	(66)	(86)	(18)	(51)	(315)
Régime de réinvestissement des distributions ..	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Distribution spéciale / acquisition de TerraForm Power	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	(7)	(1)	—	1	(1)	11	3	—	(1)	—	—	(30)	—	1	(27)
Variation au cours de la période	466	273	(1 462)	2	—	1	(720)	—	10	—	1 988	(1 237)	(12)	(575)	(546)
Solde au 30 septembre 2020	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	— \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOSES LES 30 SEPTEMBRE (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au															
31 décembre 2020 ..	(988) \$	(720) \$	5 595 \$	(6) \$	(39) \$	3 \$	3 845 \$	1 028 \$	609 \$	— \$	2 408 \$	11 100 \$	56 \$	2 721 \$	21 767 \$
Résultat net	(159)	—	—	—	—	—	(159)	43	19	7	(99)	143	58	(111)	(99)
Autres éléments du résultat global	—	(97)	(72)	5	(24)	1	(187)	—	3	—	(117)	(680)	(3)	(132)	(1 116)
Émission de billets subordonnés perpétuels (note 9)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	340	—	—	—	—	340
Apports en capital	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1 089	—	—	1 090
Rachat de parts de société en commandite priviliégées (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	(147)	—	—	—	—	—	—	(147)
Cessions (note 3)	38	—	(38)	—	—	—	—	—	—	—	—	(395)	—	—	(395)
Distributions ou dividendes déclarés	(251)	—	—	—	—	—	(251)	(43)	(19)	(7)	(156)	(577)	(63)	(176)	(1 292)
Régime de réinvestissement des distributions	6	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Divers	(49)	(6)	(10)	—	2	—	(63)	—	(2)	—	(37)	262	(2)	(45)	113
Variation au cours de la période	(414)	(103)	(120)	5	(22)	1	(653)	(147)	1	340	(409)	(158)	(10)	(464)	(1 500)
Solde au															
30 septembre 2021 ..	(1 402) \$	(823) \$	5 475 \$	(1) \$	(61) \$	4 \$	3 192 \$	881 \$	610 \$	340 \$	1 999 \$	10 942 \$	46 \$	2 257 \$	20 267 \$
Solde au															
31 décembre 2019 ..	(1 114) \$	(700) \$	6 422 \$	(9) \$	(32) \$	12 \$	4 579 \$	833 \$	597 \$	— \$	— \$	11 086 \$	68 \$	3 317 \$	20 480 \$
Résultat net	(123)	—	—	—	—	—	(123)	40	19	—	(18)	85	46	(89)	(40)
Autres éléments du résultat global	—	(437)	8	—	(13)	2	(440)	—	(15)	—	(62)	(894)	(6)	(316)	(1 733)
Parts de société en commandite priviliégées émises ..	—	—	—	—	—	—	—	195	—	—	—	—	—	—	195
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	96	—	—	96
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(86)	—	—	(86)
Cessions	10	—	(10)	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	—	—	(15)
Distributions ou dividendes déclarés ..	(270)	—	—	—	—	—	(270)	(40)	(19)	—	(66)	(370)	(52)	(193)	(1 010)
Régime de réinvestissement des distributions	5	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	5
Distribution spéciale / acquisition de TerraForm Power	634	280	(1 465)	2	1	(13)	(561)	—	—	—	2 134	(1 101)	(10)	(462)	—
Divers	(10)	—	(7)	—	—	—	(17)	—	(1)	—	—	(43)	—	(12)	(73)
Variation au cours de la période	246	(157)	(1 474)	2	(12)	(11)	(1 406)	195	(16)	—	1 988	(2 328)	(22)	(1 072)	(2 661)
Solde au															
30 septembre 2020 ..	(868) \$	(857) \$	4 948 \$	(7) \$	(44) \$	1 \$	3 173 \$	1 028 \$	581 \$	— \$	1 988 \$	8 758 \$	46 \$	2 245 \$	17 819 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	Notes	2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation					
Perte nette		(154) \$	(119) \$	(99) \$	(40) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement.....	7	373	369	1 120	1 030
Perte latente de change et sur les instruments financiers.....	4	(9)	(40)	22	(15)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	4	5	(3)	4
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	6	121	(40)	68	(28)
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		10	99	(110)	140
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	12	8	2	55	17
		353	276	1 053	1 108
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées		(58)	52	5	57
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		(67)	(144)	(586)	(148)
		228	184	472	1 017
Activités de financement					
Produit tiré des billets à moyen terme.....	8	—	320	—	570
Remboursement des billets à moyen terme.....	8	—	(304)	—	(304)
Facilités de crédit de la société mère, montant net.....	8	150	—	150	(299)
Papier commercial, montant net	8	500	239	497	379
Produits tirés des emprunts sans recours et des emprunts auprès de parties liées.....	8, 18	2 060	356	4 794	1 389
Remboursement des emprunts sans recours et des emprunts auprès de parties liées	8, 18	(2 291)	(340)	(3 773)	(1 364)
Remboursement d'obligations locatives		(7)	(8)	(22)	(24)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	9	93	69	1 102	95
Remboursements de capital à des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....		(230)	(9)	(444)	(85)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes	9, 11	—	(21)	340	174
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	10	(153)	—	(153)	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux porteurs de billets à moyen terme.....	9, 10	(223)	(105)	(645)	(425)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	9, 11	(213)	(202)	(642)	(567)
		(314)	(5)	1 204	(461)
Activités d'investissement					
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....		(2)	(14)	(55)	(29)
Acquisition, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise		—	—	(1 426)	(105)
Investissement dans les immobilisations corporelles	7	(298)	(113)	(831)	(257)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	3	379	16	827	121
Achats d'actifs financiers	4	(3)	(45)	(47)	(282)
Produits tirés des actifs financiers	4	61	64	108	225
Liquidités soumises à restrictions et autres.....		(48)	(91)	(126)	(78)
		89	(183)	(1 550)	(405)
Profit (perte) de change sur la trésorerie		(10)	—	(16)	(10)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
(Diminution) augmentation		(7)	(4)	110	141
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		14	(3)	(4)	(11)
Solde au début de la période		530	489	431	352
Solde à la fin de la période		537 \$	482 \$	537 \$	482 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		224 \$	224 \$	649 \$	645 \$
Intérêts reçus.....		11 \$	8 \$	34 \$	17 \$
Impôts sur le résultat payés		20 \$	16 \$	54 \$	41 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille de centrales de production d'énergie renouvelable principalement en Amérique du Nord, en Colombie, au Brésil, en Europe, en Inde et en Chine.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que sa société mère ultime est Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield Asset Management »). Brookfield Asset Management et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, sont

désignées, individuellement et collectivement, comme « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 5, série 7, série 11, série 13 et série 15 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M » et « BEP.PR.O ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous le symbole « BEPH ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	8
2. Acquisitions	9
3. Cession d'actifs	10
4. Gestion des risques et instruments financiers	11
5. Informations sectorielles	14
6. Impôts sur le résultat	21
7. Immobilisations corporelles	22
8. Emprunts	22
9. Participations ne donnant pas le contrôle	25
10. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	29
11. Capitaux propres des commanditaires	30
12. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	31
13. Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
14. Liquidités soumises à restrictions	31
15. Créances clients et autres actifs courants	32
16. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	32
17. Engagements, éventualités et garanties	32
18. Transactions entre parties liées	34
19. Filiales faisant appel public à l'épargne	36

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 novembre 2021 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 en ce qui concerne les informations à fournir

Le 27 août 2020, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 9, d'IAS 39, d'IFRS 7, d'IFRS 4 et d'IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence (les « modifications issues de la phase II »), qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et dont l'adoption anticipée est permise. Les modifications issues de la phase II offrent d'autres indications pour traiter de questions qui seront soulevées pendant la transition des taux d'intérêt de référence. Ces modifications se rapportent principalement à la modification des actifs financiers, des passifs financiers et des obligations locatives à l'égard desquels la base de détermination des flux de trésorerie contractuels change en raison de la réforme des taux interbancaires offerts (« TIO »), permettant l'application prospective du taux d'intérêt de référence applicable et le recours à la comptabilité de couverture, et introduisant par le fait même une exception selon laquelle les modifications qui doivent être apportées à la désignation formelle et à la documentation des relations de couverture pour tenir compte des changements requis en vertu de la réforme des TIO n'entraînent pas la cessation de la comptabilité de couverture ou la désignation de nouvelles relations de couverture.

Énergie Brookfield a effectué une évaluation et a mis en œuvre un plan de transition pour tenir compte des incidences et refléter les changements découlant des modifications apportées aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable et des swaps de taux d'intérêt indexés à des TIO et de la mise à jour des désignations de ses couvertures. L'adoption ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la présentation de l'information financière d'Énergie Brookfield.

e) Modifications futures de méthodes comptables

Modifications d'IAS 1 – *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Modification d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* – Référence au Cadre conceptuel

Les modifications ajoutent une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 afin d'écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ou d'IFRIC 21, *Droits ou taxes*, s'ils étaient contractés de façon distincte. Conformément à l'exception, plutôt que d'appliquer le Cadre conceptuel, les entités doivent appliquer les conditions énoncées respectivement dans IAS 37 ou IFRIC 21 pour établir si, à la date d'acquisition, une obligation actuelle existe. Parallèlement, les modifications apportées ajoutent aussi un nouveau paragraphe à IFRS 3 afin de préciser que les actifs éventuels ne sont pas admissibles à la comptabilisation à la date d'acquisition. Les modifications d'IFRS 3 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

À l'heure actuelle, il n'y a pas de modifications futures aux IFRS qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien aux États-Unis

Le 24 mars 2021, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition de la totalité d'un portefeuille de trois centrales éoliennes d'une puissance d'environ 845 MW et de projets de développement d'une puissance d'environ 400 MW (collectivement, le « portefeuille éolien en Oregon ») situés en Oregon, aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à environ 744 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 6 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille éolien en Oregon se seraient élevés à 153 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis

Le 31 mars 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % d'une entreprise de production décentralisée (le « portefeuille de production décentralisée aux États-Unis ») regroupant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 360 MW situés sur environ 600 endroits et des actifs en développement de 700 MW, tous aux États-Unis. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement, s'élève à environ 684 millions \$. Les coûts de transaction, totalisant 2 millions \$, ont été passés en charges à mesure qu'ils ont été engagés et ont été comptabilisés au poste Divers dans le compte consolidé de résultat. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

Le placement a été comptabilisé selon la méthode d'acquisition, et les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités à compter de la date d'acquisition. Si l'acquisition avait été conclue au début de l'exercice, les produits tirés du portefeuille de production décentralisée aux États-Unis se seraient élevés à 62 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 30 septembre 2021, à l'égard des acquisitions est la suivante :

	Portefeuille éolien en Oregon	Portefeuille de production décentralisée aux États-Unis	Total
(EN MILLIONS)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 \$	1 \$	2 \$
Liquidités soumises à restriction.....	49	5	54
Créances clients et autres actifs courants	29	23	52
Immobilisations corporelles.....	1 595	761	2 356
Passifs courants.....	(11)	(6)	(17)
Tranche courante des emprunts sans recours	(74)	(7)	(81)
Instruments financiers.....	(16)	—	(16)
Emprunts sans recours	(761)	(133)	(894)
Provisions	(35)	(37)	(72)
Autres passifs non courants	(33)	(23)	(56)
Juste valeur des actifs nets acquis	744	584	1 328
Goodwill	—	100	100
Prix d'acquisition.....	744 \$	684 \$	1 428 \$

3. CESSIION D'ACTIFS

En juin 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation et de projets de développement en Irlande d'une puissance de 656 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 298 millions € (363 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 40 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 165 millions \$ (montant net de 66 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 33 millions \$ auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

En juin 2021, Énergie Brookfield a conclu la vente d'un portefeuille éolien de développement en Écosse d'une puissance de 271 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 77 millions £ (108 millions \$), et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille était d'environ 100 %. La vente du portefeuille s'est traduite par un profit sur cession de 37 millions \$ (montant net de 37 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui a été comptabilisé dans les comptes consolidés de résultat.

En août 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille éolien aux États-Unis d'une puissance de 391 MW. La contrepartie totale s'est élevée à environ 392 millions \$ et la participation d'Énergie Brookfield dans le portefeuille se situait dans une fourchette de 20 % à 100 %. La transaction a donné lieu à une perte sur cession de 9 millions \$ (perte nette de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield) comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Par suite de cette cession, la quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 79 millions \$ auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global a été reclassée directement dans les capitaux propres et incluse au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

L'information financière résumée relative aux cessions est présentée ci-après :

	Portefeuille éolien en Irlande	Portefeuille éolien en Écosse	Portefeuille éolien aux États-Unis	Total
(EN MILLIONS)				
Produit, déduction faite des coûts de transaction	358 \$	107 \$	387 \$	852 \$
Valeur comptable des actifs nets détenus en vue de la vente				
Actif.....	582	91	793	1 466
Passif.....	(389)	(21)	(397)	(807)
	193	70	396	659
Écart de conversion et couverture des flux de trésorerie associés à la cession, déduction faite des couvertures d'investissement	(35)	—	(6)	(41)
Profit sur cession, déduction faite des coûts de transaction ...	130 \$	37 \$	(15)\$	152 \$

4. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2020.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs d'Énergie Brookfield évalués et présentés à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021				31 décembre 2020
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	537 \$	— \$	— \$	537 \$	431 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	453	—	—	453	283
Actifs liés à des instruments financiers ²					
Contrats d'énergie dérivés	—	47	11	58	135
Swaps de taux d'intérêt	—	30	—	30	—
Swaps de change	—	26	—	26	4
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	93	100	193	175
Immobilisations corporelles	—	—	44 031	44 031	44 590
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
Contrats d'énergie dérivés	—	(245)	(52)	(297)	(33)
Swaps de taux d'intérêt	—	(273)	—	(273)	(422)
Swaps de change	—	(82)	—	(82)	(94)
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(329)	(329)	(402)
Contrepartie éventuelle	—	—	—	—	(1)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(2 307)	(650)	—	(2 957)	(2 448)
Emprunt sans recours ¹	(2 412)	(16 384)	—	(18 796)	(17 991)
Total	(3 729) \$	(17 438) \$	43 761 \$	22 594 \$	24 227 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance de 94 millions \$ (155 millions \$ en 2020) évalués au coût amorti.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021			31 décembre 2020
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
Contrats d'énergie dérivés	58 \$	297 \$	(239) \$	102 \$
Swaps de taux d'intérêt	30	273	(243)	(422)
Swaps de change	26	82	(56)	(90)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	287	—	287	330
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	—	329	(329)	(402)
Total	401	981	(580)	(482)
Moins : tranche courante	60	426	(366)	(221)
Tranche non courante	341 \$	555 \$	(214) \$	(261) \$

a) Contrats d'énergie dérivés

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements à l'étranger et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour les participations leur donnant de tels droits sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Le profit ou la perte sur les passifs liés aux capitaux propres donnant droit aux avantages fiscaux sont comptabilisés au poste (Profit) perte de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres non cotés en Bourse qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Change et instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(10) \$	(26) \$	(114) \$	(35) \$
Swaps de taux d'intérêt	11	(20)	61	(79)
Swaps de change	24	29	84	113
Passifs liés aux capitaux propres donnant droit à des avantages fiscaux	15	9	31	(2)
Profit (perte) de change	(19)	46	(40)	15
	<u>21 \$</u>	<u>38 \$</u>	<u>22 \$</u>	<u>12 \$</u>

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	(139) \$	(10) \$	(178) \$	18 \$
Swaps de taux d'intérêt	6	(1)	51	(69)
Swaps de change	5	1	2	1
	(128)	(10)	(125)	(50)
Swaps de change – investissement net	12	(40)	28	3
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	(2)	5	3	(3)
	(118) \$	(45) \$	(94) \$	(50) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Contrats d'énergie dérivés	5 \$	(7) \$	(46) \$	(48) \$
Swaps de taux d'intérêt	3	2	15	9
Swaps de change	10	—	10	—
	18 \$	(5) \$	(21) \$	(39) \$
Swaps de change – investissement net	—	—	(44)	—
Conversion des devises.....	—	—	80	—
	18 \$	(5) \$	15 \$	(39) \$

5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire, 4) transition énergétique (production décentralisée, accumulation par pompage, cogénération et biomasse) et 5) siège social, et les catégories hydroélectricité et énergie éolienne sont également réparties par secteur géographique (nommément Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie). Cette répartition sectorielle correspond le mieux à la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats, gère les activités et affecte les ressources.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées, et ne sont pas destinées à être présentées, conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis ci-dessous. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement, Impôts exigible et différé, et Divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de ses états financiers ne porte pas atteinte aux droits de notre société sur ces éléments ni n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente donc ses résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des produits, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées et d'autres éléments typiques généralement ponctuels. Énergie Brookfield inclut les profits réalisés et les pertes subies à la cession d'actifs qu'elle n'avait pas l'intention de conserver à long terme dans le BAIIA ajusté afin de fournir d'autres informations utiles sur le rendement des participations sur une base réalisée cumulative, y compris les ajustements latents de la juste valeur qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres et qui n'ont pas été reflétés autrement dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer le rendement de ses activités, qui correspondent au BAIIA ajusté, moins les coûts de service de gestion, les intérêts et l'impôt exigible, et sont ajustés pour tenir compte de la composante trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle et des distributions aux porteurs d'actions privilégiées et aux commanditaires détenant des parts privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits	172 \$	34 \$	54 \$	64 \$	18 \$	10 \$	8 \$	101 \$	87 \$	— \$	548 \$	(42) \$	966 \$
Autres produits	3	26	5	20	3	(1)	1	10	4	14	85	(5)	42
Coûts d'exploitation directs	(67)	(12)	(19)	(20)	(4)	—	(4)	(20)	(33)	(8)	(187)	23	(292)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	35
BAIIA ajusté	108	48	40	64	17	9	5	91	58	6	446	—	305
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(71)	(71)	—	(71)
Charge d'intérêts	(38)	(3)	(8)	(15)	(3)	(1)	(2)	(30)	(9)	(21)	(130)	9	(247)
Impôt exigible	1	(2)	(4)	(1)	(3)	(1)	—	—	(1)	—	(11)	2	(22)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	(6)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(4)	—	(4)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(155)	(155)
Fonds provenant des activités	71	43	28	48	11	7	3	61	48	(110)	210	—	—
Charge d'amortissement	(63)	(17)	(6)	(54)	(14)	(5)	(2)	(42)	(19)	(1)	(223)	6	(373)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	8	(4)	(1)	(9)	2	1	—	6	(4)	3	2	(1)	21
Charge (recouvrement) d'impôt différé	8	(1)	(36)	9	(2)	—	—	3	(2)	14	(7)	5	(121)
Divers	(14)	(2)	(4)	(32)	(1)	(1)	—	(10)	(10)	(23)	(97)	7	(53)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(17)	(17)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	218	218
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	10 \$	19 \$	(19) \$	(38) \$	(4) \$	2 \$	1 \$	18 \$	13 \$	(117) \$	(115) \$	— \$	(115) \$

¹) La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 63 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits	160 \$	36 \$	49 \$	57 \$	27 \$	10 \$	7 \$	90 \$	46 \$	— \$	482 \$	(16) \$	867 \$
Autres produits	13	7	2	3	2	1	2	7	7	21	65	(52)	12
Coûts d'exploitation directs	(78)	(11)	(19)	(15)	(10)	(2)	(3)	(18)	(16)	(4)	(176)	9	(281)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	13
BAIIA ajusté	95	32	32	45	19	9	6	79	37	17	371	—	240
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(59)	(59)	—	(65)
Charge d'intérêts	(35)	(7)	(7)	(20)	(6)	(2)	—	(27)	(4)	(21)	(129)	4	(233)
Impôt exigible	—	(1)	(2)	(1)	—	—	—	(1)	—	(1)	(6)	1	(13)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(6)	(6)	—	(6)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5)	(7)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(116)
Fonds provenant des activités	60	24	23	24	13	7	6	51	33	(84)	157	—	—
Charge d'amortissement	(60)	(16)	(5)	(54)	(18)	(3)	(2)	(38)	(13)	(1)	(210)	7	(369)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(25)	—	1	28	(1)	2	2	(28)	—	(12)	(33)	3	38
Charge (recouvrement) d'impôt différé	20	—	(2)	7	3	—	—	4	(3)	10	39	1	40
Divers	(13)	(4)	(2)	(28)	(17)	(1)	(2)	8	(11)	(45)	(115)	2	(110)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	(11)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	93
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(18) \$	4 \$	15 \$	(23) \$	(20) \$	5 \$	4 \$	(3) \$	6 \$	(132) \$	(162) \$	— \$	(162) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 5 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 23 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits	567 \$	131 \$	160 \$	272 \$	90 \$	24 \$	24 \$	280 \$	235 \$	— \$	1 783 \$	(119) \$	3 005 \$
Autres produits	20	35	14	28	93	—	1	20	12	41	264	(10)	247
Coûts d'exploitation directs	(210)	(37)	(57)	(76)	(32)	(5)	(8)	(69)	(85)	(23)	(602)	59	(990)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	70	102
BAIIA ajusté	377	129	117	224	151	19	17	231	162	18	1 445	—	919
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(224)	(224)	—	(224)
Charge d'intérêts	(110)	(10)	(21)	(57)	(14)	(5)	(6)	(86)	(36)	(62)	(407)	22	(726)
Impôt exigible	(2)	(6)	(8)	(3)	(3)	(1)	—	(1)	(1)	—	(25)	3	(60)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(43)	(43)	—	(43)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	(19)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(25)	(47)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(518)	(518)
Fonds provenant des activités	265	113	88	164	134	13	11	144	125	(337)	720	—	—
Charge d'amortissement	(194)	(48)	(19)	(175)	(55)	(12)	(7)	(131)	(63)	(2)	(706)	32	(1 120)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(50)	—	(2)	(43)	1	—	—	18	(4)	15	(65)	(1)	22
Charge (recouvrement) d'impôt différé	38	(1)	(40)	16	(1)	—	(1)	3	(3)	41	52	7	(68)
Divers	(61)	(18)	(4)	(56)	(42)	(1)	—	(25)	(25)	(80)	(312)	14	(188)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(52)	(52)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	375	375
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	(2) \$	46 \$	23 \$	(94) \$	37 \$	— \$	3 \$	9 \$	30 \$	(363) \$	(311) \$	— \$	(311) \$

¹ La quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 3 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 143 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

² Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente distinctement les résultats sectoriels selon la structure des secteurs établie par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des participations dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Attribuable aux porteurs de parts Énergie éolienne							Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie	Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total		
Produits	642 \$	136 \$	154 \$	173 \$	64 \$	21 \$	20 \$	168 \$	115 \$	— \$	1 493 \$	(54) \$	2 858 \$
Autres produits	25	16	10	7	5	2	4	19	17	51	156	(103)	51
Coûts d'exploitation directs	(210)	(38)	(71)	(42)	(24)	(5)	(7)	(39)	(40)	(15)	(491)	25	(917)
Quote-part du BAIIA ajusté découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence												31	53
BAIIA ajusté	457	114	93	138	45	18	17	148	92	36	1 158	—	—
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(132)	(132)	(19)	(151)
Charge d'intérêts	(103)	(15)	(21)	(53)	(11)	(4)	(4)	(60)	(14)	(62)	(347)	14	(733)
Impôt exigible	(2)	(5)	(5)	—	—	(1)	—	—	(1)	—	(14)	2	(29)
Distributions attribuables aux éléments suivants :													
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(40)	(40)	—	(40)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(19)	(19)	—	(19)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16)	(25)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(442)	(442)
Fonds provenant des activités	352	94	67	85	34	13	13	88	77	(217)	606	—	—
Charge d'amortissement	(177)	(52)	(16)	(132)	(41)	(10)	(7)	(72)	(31)	(2)	(540)	20	(1 030)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(39)	7	—	32	(12)	1	(1)	(43)	(1)	(12)	(68)	7	12
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(2)	1	(5)	6	3	—	1	4	(3)	25	30	(2)	28
Divers	(70)	(12)	3	(31)	(24)	(3)	(1)	(1)	(20)	(53)	(212)	2	(125)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(32)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	357	357
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	64 \$	38 \$	49 \$	(40) \$	(40) \$	1 \$	5 \$	(24) \$	22 \$	(259) \$	(184) \$	— \$	(184) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 4 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part du BAIIA ajusté, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie, et Quote-part des résultats. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 85 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

²⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable aux parts de société en commandite, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et à la participation de commandité. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et aux actions privilégiées.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements dans des entreprises associées à Énergie Brookfield et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts											Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire	Transition énergétique	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Au 30 septembre 2021 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 \$	39 \$	9 \$	21 \$	43 \$	8 \$	8 \$	128 \$	44 \$	1 \$	340 \$	(33) \$	230 \$	537 \$
Immobilisations corporelles	12 862	1 497	1 763	3 074	823	265	154	3 316	1 996	—	25 750	(981)	19 262	44 031
Total de l'actif	13 829	1 692	1 993	3 407	954	288	220	3 770	2 290	58	28 501	(456)	21 842	49 887
Total des emprunts	3 707	247	441	1 634	495	78	144	2 642	1 029	2 799	13 216	(340)	7 414	20 290
Autres passifs	3 342	119	583	736	192	5	29	410	192	351	5 959	(116)	3 487	9 330
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :														
Nouvelles immobilisations corporelles	75	67	30	63	21	7	3	68	20	2	356	(4)	616	968
Au 31 décembre 2020 :														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	38 \$	6 \$	6 \$	36 \$	60 \$	1 \$	3 \$	86 \$	48 \$	7 \$	291 \$	(20) \$	160 \$	431 \$
Immobilisations corporelles	12 983	1 544	1 965	3 606	1 095	274	175	3 548	1 880	—	27 070	(940)	18 460	44 590
Total de l'actif	13 628	1 751	2 201	3 801	1 267	292	272	3 985	2 101	100	29 398	(387)	20 711	49 722
Total des emprunts	3 439	245	439	1 680	669	66	125	2 534	864	2 143	12 204	(332)	6 210	18 082
Autres passifs	3 232	153	556	773	220	8	22	568	211	784	6 527	(55)	3 401	9 873
Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :														
Nouvelles immobilisations corporelles ¹⁾	260	21	4	25	24	1	—	30	28	2	395	(13)	188	570

¹⁾ La société a exercé l'option de racheter le contrat de location de sa centrale hydroélectrique en Louisiane d'une puissance de 192 MW et a comptabilisé un ajustement de 247 millions \$ (participation nette de la société totalisant 185 millions \$) à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant.

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par type de technologie et par région géographique pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Hydroélectricité				
Amérique du Nord	224 \$	199 \$	732 \$	820 \$
Brésil	35	41	137	156
Colombie	224	202	664	638
	483	442	1 533	1 614
Énergie éolienne				
Amérique du Nord	139	94	501	344
Europe	24	54	133	166
Brésil	29	28	64	59
Asie	28	25	88	74
	220	201	786	643
Énergie solaire	167	155	449	410
Transition énergétique	96	69	237	191
Total	966 \$	867 \$	3 005 \$	2 858 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
États-Unis	23 951 \$	22 955 \$
Colombie	7 361	8 150
Canada	4 761	4 880
Brésil.....	3 366	3 308
Europe.....	4 607	5 417
Asie.....	937	851
	44 983 \$	45 561 \$

6. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 441 % ((3) % en 2020). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a comptabilisé une charge d'impôt différé ponctuelle de 142 millions \$ découlant de la nouvelle législation fiscale adoptée en Colombie.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Notes	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ²
Au 31 décembre 2020		28 418 \$	9 010 \$	7 012 \$	150 \$	44 590 \$
Ajouts		261	398	295	14	968
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises.....	2	—	1 595	761	—	2 356
Cession d'actifs.....	3	—	(1 312)	—	—	(1 312)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global						
Variation de la juste valeur		—	(257)	—	—	(257)
Écart de conversion		(915)	(96)	(173)	(10)	(1 194)
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net						
Charge d'amortissement.....		(408)	(443)	(263)	(6)	(1 120)
Au 30 septembre 2021 ³		27 356 \$	8 895 \$	7 632 \$	148 \$	44 031 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs en construction de 312 millions \$ (212 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 405 millions \$ (213 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 264 millions \$ (172 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 7 millions \$ (1 million \$ en 2020) du secteur divers.

³⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 70 millions \$ (74 millions \$ en 2020) du secteur hydroélectricité, de 176 millions \$ (185 millions \$ en 2020) du secteur énergie éolienne, de 183 millions \$ (152 millions \$ en 2020) du secteur énergie solaire et de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2020) du secteur divers.

8. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	1,3	5	150 \$	150 \$	s. o.	4	— \$	— \$
Papier commercial	0,2	<1	500	500	0,4	<1	3	3
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	15	118	149	5,8	16	118	160
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	4	315	337	3,8	4	314	348
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	5	394	425	3,6	6	392	441
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	7	375	422	4,3	8	373	442
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	8	375	400	3,4	9	373	420
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	28	237	261	4,3	29	236	287
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	29	335	313	3,3	30	334	347
	3,9	13	2 149	2 307	3,9	14	2 140	2 445
Total des emprunts de la société mère			2 799	2 957 \$			2 143	2 448 \$
Ajouter : primes non amorties ¹			3				3	
Déduire : coûts de financement non amortis ¹			(10)				(11)	
Déduire : tranche courante.....			(500)				(3)	
			2 292 \$				2 132 \$	

¹⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit

Au 30 septembre 2021, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 500 millions \$ (3 millions \$ en 2020).

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a prolongé de deux ans, jusqu'en juin 2026, les facilités de crédit de la société mère et a relevé leur plafond de 225 millions \$.

Pour répondre à ses fins générales, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 17, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Facilités de crédit autorisées de la société mère et des parties liées ¹	2 375 \$	2 150 \$
Emprunts effectués aux termes des facilités de crédit de la société mère ¹	(150)	—
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	400	400
Lettres de crédit émises	(270)	(300)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère.....	2 355 \$	2 250 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les billets à moyen terme sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Partners ULC (« Finco ») (se reporter à la note 19, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Finco sont garantis sans condition par BRELP et certaines autres filiales.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts sans recours, à long terme, et grevant des actifs précis, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours contractés en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours contractés au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables de la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés à l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et à l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours contractés en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexées au taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours contractés en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Il est actuellement prévu que le taux Secured Overnight Financing Rate (« SOFR ») remplacera le TIOL en dollars américains, que le taux Sterling Overnight Index Average (« SONIA ») remplacera le TIOL en livres sterling et que le taux en euros à court terme (« €STR ») remplacera le TIOL en euros. Il est prévu que le remplacement du TIOL en livres sterling et du TIOL en euros entre en vigueur d'ici le 31 décembre 2021. Le remplacement du TIOL en dollars américains devrait entrer en vigueur d'ici le 30 juin 2023. Au 30 septembre 2021, ces réformes n'avaient eu aucune incidence sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 septembre 2021				31 décembre 2020			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Emprunts sans recours ¹								
Hydroélectricité	5,0	8	7 272 \$	7 861 \$	4,8	9	6 989 \$	7 853 \$
Énergie éolienne	4,4	9	4 385	4 733	4,3	10	4 324	4 785
Énergie solaire	3,8	12	4 117	4 442	3,6	12	3 684	4 247
Transition énergétique....	2,9	8	1 678	1 760	3,8	11	1 009	1 106
Total.....	4,4	9	17 452 \$	18 796 \$	4,3	10	16 006 \$	17 991 \$
Ajouter : primes non amorties ²			164				63	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(118)				(122)	
Déduire : tranche courante			(1 352)				(1 026)	
			16 146 \$				14 921 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 41 millions \$ (15 millions \$ en 2020) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 180 milliards COP (50 millions \$). L'emprunt, divisé en deux tranches, porte intérêt au taux de base applicable, majoré d'une marge moyenne de 1,09 %, et vient à échéance en mars 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 40 millions £ (55 millions \$) visant un projet de développement éolien en Europe qui est à l'heure actuelle classé comme détenu en vue de la vente. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 2,87 % et vient à échéance en 2037.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement totalisant 400 millions \$ relatif à l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 1 %, et vient à échéance en 2023.

Au premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement s'élevant à 100 millions \$ dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille de production décentralisée aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt au taux applicable, majoré de 2 %, et vient à échéance en 2024.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 1,5 milliard R\$ (300 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 5,2 %, et vient à échéance en 2045.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 350 millions R\$ (70 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,59 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 600 milliards COP (159 millions \$) en Colombie. L'emprunt est composé d'une obligation portant intérêt à un taux fixe de 6,49 %, et vient à échéance en 2026, d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 3,35 %, et vient à échéance en 2029 et d'une obligation portant intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 4,45 %, et vient à échéance en 2041.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 85 milliards COP (23 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 2,69 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 164 millions \$ visant un projet de réhabilitation de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,125 %, et vient à échéance en 2022.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 263 millions \$ visant un projet de rééquipement de centrales éoliennes aux États-Unis. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 1,75 %, et vient à échéance en 2025.

Au cours du deuxième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 198 millions \$ CA (160 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge de 1,25 %, et vient à échéance en 2035.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 25 millions \$ CA (20 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique au Canada. L'emprunt porte intérêt à un taux fixe de 5,28 %, et vient à échéance en 2026.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 513 millions € (607 millions \$) visant un portefeuille d'énergie solaire en Europe. Une tranche de l'emprunt porte intérêt au taux fixe moyen de 2,4 % et vient à échéance entre 2037 et 2038, et l'autre tranche porte intérêt au taux variable applicable, majoré de 1,6 % et augmentant de 0,20 % tous les cinq ans par la suite, et vient à échéance en 2031.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 200 millions R\$ (40 millions \$) visant un portefeuille hydroélectrique au Brésil. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 2,33 %, et vient à échéance en 2027.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un refinancement de 160 millions € (221 millions \$) visant notre participation dans une centrale d'accumulation par pompage en Europe. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 1,6 %, et augmentant de 0,25 % tous les six mois par la suite et vient à échéance en 2023.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a convenu de modifier la facilité de crédit renouvelable de 100 milliards COP (26 millions \$) en prolongeant l'échéance jusqu'en août 2022.

Au troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement d'entreprise de 590 milliards COP (155 millions \$) en Colombie. L'emprunt porte intérêt à un taux variable applicable, majoré de 2,75 %, et vient à échéance en 2031.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu une entente à l'égard d'une facilité de lettres de crédit garantie d'un montant de 650 millions R\$ (120 millions \$) visant un projet de développement d'énergie solaire au Brésil.

Au troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu une entente à l'égard d'une facilité de lettres de crédit d'un montant de 50 millions \$ aux États-Unis.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a augmenté sa facilité de crédit renouvelable visant les activités aux États-Unis de 250 millions \$ pour la porter à 400 millions \$.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a conclu un financement de 361 millions CNY (56 millions \$) visant une centrale éolienne en Chine d'une puissance de 59 MW. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 4,9 % et vient à échéance en 2036.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 942 \$	11 100 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield ...	46	56
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 257	2 721
Actions échangeables de BEPC	1 999	2 408
Actions privilégiées	610	609
Billets subordonnés perpétuels	340	—
	16 194 \$	16 894 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infra- structure Fund	Brookfield Infra- structure Fund II	Brookfield Infra- structure Fund III	Brookfield Infra- structure Fund IV	Portefeuille hydroélectrique au Canada	The Catalyst Group	Investisseurs institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2020	1 002 \$	1 994 \$	3 623 \$	410 \$	627 \$	97 \$	2 651 \$	14 \$	682 \$	11 100 \$
Résultat net	(4)	56	(43)	34	6	16	45	—	33	143
Autres éléments du résultat global	(88)	(26)	(192)	(14)	(1)	—	(363)	(2)	6	(680)
Apports en capital	—	6	1	901	—	—	—	—	181	1 089
Cessions	(181)	(214)	—	—	—	—	—	—	—	(395)
Distributions	(5)	(14)	(194)	(114)	(20)	(6)	(175)	(1)	(48)	(577)
Divers	1	11	147	1	205	—	(1)	—	(102)	262
Au 30 septembre 2021	725 \$	1 813 \$	3 342 \$	1 218 \$	817 \$	107 \$	2 157 \$	11 \$	752 \$	10 942 \$
Participations détenues par des tiers...	75 %-78 %	43 %-60 %	23 %-71 %	75 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	20 %-50 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de BEPC détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles. Au 30 septembre 2021, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2000 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite dépassent les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 20 millions \$ et 60 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 (respectivement 17 millions \$ et 48 millions \$ en 2020).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26,0 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 4 766 et 14 408 actions échangeables de BEPC (127 746 actions pour les périodes correspondantes de 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (1 million \$ en 2020). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 septembre 2021, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2020), 172 205 005 actions échangeables de BEPC (172 180 417 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2020) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2020) étaient en circulation.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite et 8 609 220 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite et actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ou action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	1 \$	1 \$	3 \$	4 \$
Distributions incitatives	20	17	60	48
	21	18	63	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	59	51	176	193
Actions échangeables de BEPC détenues par :				
Brookfield.....	14	25	40	25
Porteurs d'actions externes	38	41	116	41
Total des actions échangeables de BEPC.....	52	66	156	66
	132 \$	135 \$	395 \$	311 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des distributions cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
				2021	2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Série 1 (136 \$ CA)...	6,85	3,1	Avril 2025	3 \$	3 \$	134 \$	134 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹⁾ ..	3,11	2,8	Avril 2025	2	2	62	62
Série 3 (249 \$ CA)...	9,96	4,4	Juillet 2024	6	6	196	195
Série 5 (103 \$ CA)...	4,11	5,0	Avril 2018	3	3	81	81
Série 6 (175 \$ CA)...	7,00	5,0	Juillet 2018	5	5	137	137
	31,03			19 \$	19 \$	610 \$	609 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 6 millions \$ et 19 millions \$ (respectivement 6 millions \$ et 19 millions \$ en 2020).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 septembre 2021, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6 n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

Actions privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté l'avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le rachat est permis jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

Billets subordonnés perpétuels

En avril 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur de 350 millions \$ à un taux fixe de 4,625 %. Les billets subordonnés perpétuels ne sont assortis d'aucune date d'échéance, sauf en cas de défaut de paiement, et concèdent à Énergie Brookfield le droit, à son gré, de reporter les intérêts (en totalité ou en partie) jusqu'à la liquidation d'actifs en cas de défaut de paiement. Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état de la situation financière consolidé d'Énergie Brookfield, conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. La charge d'intérêts engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 de respectivement 4 millions \$ et 7 millions \$ est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. Au 30 septembre 2021, la valeur comptable des billets subordonnés perpétuels était de 340 millions \$ (néant en 2020), déduction faite des coûts de transaction.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 5 millions \$ et 5 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

10. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts de société en commandite privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement des dividendes cumulatifs (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Dividendes déclarés pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre		Valeur comptable aux	
				2021	2020	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Série 5 (72 \$ CA).....	2,89	5,59	Avril 2018	2 \$	2 \$	49 \$	49 \$
Série 7 (175 \$ CA)....	7,00	5,50	Janvier 2026	6	5	128	128
Série 9 (200 \$ CA)....	—	5,75	Juillet 2021	5	6	—	147
Série 11 (250 \$ CA) ..	10,00	5,00	Avril 2022	8	7	187	187
Série 13 (250 \$ CA) ..	10,00	5,00	Avril 2023	8	7	196	196
Série 15 (175 \$ CA) ..	7,00	5,75	Avril 2024	6	6	126	126
Série 17 (200 \$)	8,00	5,25	Mars 2025	8	7	195	195
	44,89			43 \$	40 \$	881 \$	1 028 \$

Au 30 septembre 2021, aucune part de société en commandite privilégiée de catégorie A, série 5 n'avait été rachetée.

Au cours du troisième trimestre de 2021, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 9 en circulation d'une valeur de 200 millions \$ CA ou 25 \$ CA par part de société en commandite privilégiée.

Les distributions versées pour le troisième et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 15 millions \$ et 44 millions \$ (respectivement 15 millions \$ et 38 millions \$ en 2020).

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En juillet 2021, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 8 juillet 2022, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield n'avait racheté aucune action.

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 30 septembre 2021, un total de 275 009 092 parts de société en commandite étaient en circulation (274 837 890 parts de société en commandite au 31 décembre 2020), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2020). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, Énergie Brookfield a émis respectivement 63 127 et 156 794 parts de société en commandite (respectivement 46 074 et 150 528 parts de société en commandite en 2020) dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 2 millions \$ et 6 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 5 millions \$ en 2020).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 4 766 et 14 408 actions échangeables (127 746 actions pour les périodes correspondantes en 2020) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (1 million \$ en 2020).

Au 30 septembre 2021, la participation directe et indirecte de Brookfield Asset Management, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentait environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant que toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables en circulation ont été échangées). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield détenait au 30 septembre 2021 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2020, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 740 072 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 15 décembre 2021, ou plus tôt si Énergie Brookfield devait terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite n'a été rachetée au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions des capitaux propres des commanditaires pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Brookfield.....	21 \$	18 \$	63 \$	78 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	63	56	188	192
	84 \$	74 \$	251 \$	270 \$

En février 2021, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,215 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,06 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2021.

Les distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 se sont élevées à respectivement 83 millions \$ et 249 millions \$ (respectivement 78 millions \$ et 269 millions \$ en 2020).

12. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021 :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021
Solde d'ouverture	971 \$
Investissement	56
Cessions.....	(8)
Quote-part du résultat net	3
Quote-part des autres éléments du résultat global	(12)
Dividendes reçus	(55)
Écart de conversion et autres	(3)
Solde de clôture.....	952 \$

Au cours du premier trimestre de 2021, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'achat d'une participation de 23 % dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, relativement à son offre publique d'achat annoncée précédemment avec l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, à un coût approximatif de 175 millions \$ (coût net de 44 millions \$ pour Énergie Brookfield, pour une participation de 6 %). La participation d'Énergie Brookfield dans la société, de concert avec ses partenaires institutionnels et l'actionnaire majoritaire actuel de l'entreprise, s'élève à 75 %.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Trésorerie.....	495 \$	422 \$
Dépôts à court terme.....	42	9
	537 \$	431 \$

14. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Activités.....	194 \$	129 \$
Obligations liées au crédit.....	129	119
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	130	35
Total	453	283
Moins : non-tranche courante	(79)	(75)
Tranche courante.....	374 \$	208 \$

15. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Créances clients	636 \$	614 \$
Charges payées d'avance et créances diverses.....	107	64
Stocks	44	26
Impôts à recevoir	16	15
Dépôts affectés en garantie ¹⁾	326	1
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	48	46
Autres créances à court terme	103	162
	1 280 \$	928 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

16. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Créditeurs liés aux activités d'exploitation.....	245 \$	270 \$
Dettes fournisseurs.....	178	127
Intérêts à payer sur des emprunts.....	110	106
Distributions à payer aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, distributions sur les billets subordonnés perpétuels et dividendes sur actions privilégiées ¹⁾	54	46
Tranche à court terme des obligations locatives.....	24	33
Divers	78	43
	689 \$	625 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

17. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir environ 54 millions R\$ (10 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie éolienne au Brésil d'une puissance de 270 MW. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Après la clôture de l'exercice, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, s'est engagée à investir 153 milliards COP (40 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille de projets de développement d'énergie solaire en Colombie d'une puissance de 38 MW. La clôture de la transaction devrait se faire au premier trimestre de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 24 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels et le China Renewable Energy Fund d'Apple Inc., s'est engagée à investir 378 millions CNY (59 millions \$) en vue d'acquérir un portefeuille d'énergie éolienne en Chine d'une puissance de 213 MW. Au cours du trimestre, l'acquisition d'une centrale éolienne en exploitation de 59 MW, soit le premier projet du portefeuille, a été conclue. La clôture de l'acquisition des autres projets du portefeuille devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2021, sous réserve des conditions de clôture habituelles, ce qui devrait procurer à Énergie Brookfield une participation de 14,5 %.

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'investir un montant additionnel de 150 millions € (un montant net d'environ 50 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans une entreprise de production d'énergie renouvelable d'envergure en Pologne, pour une participation totale de près de 40 %. Actuellement, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détient une participation de 23 % dans cette entreprise (participation nette de 6 % pour Énergie Brookfield).

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a convenu, avec des partenaires institutionnels, de faire l'acquisition d'une participation initiale de 26 % dans un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement en Espagne et au Mexique d'une puissance de 750 MW. Ensemble, ils prévoient investir des capitaux propres d'un total de 220 millions \$ (montant net de 55 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans ce projet, ce qui pourrait potentiellement faire passer la participation financière à près de 60 %. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 % dans ce placement.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu une entente en vue d'acquérir trois projets de développement d'énergie solaire commerciaux rendus à un stade avancé et de qualité supérieure aux États-Unis, pour une puissance installée totale d'environ 475 MW et un placement total de 135 millions \$ (montant d'environ 35 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours de 2022, sous réserve des conditions de clôture habituelles, et la participation d'Énergie Brookfield devrait s'élever à 25 %.

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des investisseurs institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui visent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes parrainés par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des co-investisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Le 22 décembre 2020, notre filiale, TerraForm Power, a reçu une décision défavorable à l'égard de la requête de jugement sommaire dans le cadre d'un litige portant sur un différend contractuel historique. Ce litige était antérieur à l'acquisition en 2017, par Énergie Brookfield et ses partenaires institutionnels, d'une participation initiale de 51 % dans TerraForm Power et est associé à une allégation selon laquelle TerraForm Power avait l'obligation de verser des paiements indexés sur les bénéfices futurs en lien avec l'acquisition à un tiers de certains actifs en développement par l'ancienne société mère de TerraForm Power. La décision du tribunal prononcée en faveur du demandeur lui accorde environ 231 millions \$, plus les intérêts courus depuis mai 2016 à un taux annuel non composé de 9 % prévu par la loi applicable dans l'État de New York. Au cours de l'exercice, TerraForm Power a conclu une entente de règlement définitive avec les demandeurs. Le montant du règlement versé par TerraForm Power est de près de 50 millions \$, soit en deçà du montant prévu dans la décision du tribunal, incluant les intérêts courus. Une filiale détenue en partie par Énergie Brookfield détenant des actions de TerraForm Power était contractuellement en droit de recevoir des actions supplémentaires de TerraForm Power en contrepartie des frais liés au litige. Cette émission a eu lieu au cours du trimestre et a entraîné une dilution négligeable de la participation d'Énergie Brookfield dans TerraForm Power. Après la clôture du trimestre, TerraForm Power a entrepris des actions en justice en vue de récupérer le montant du règlement ainsi que les coûts engagés pour sa défense dans le cadre du litige sous-jacent.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 8, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement puisqu'elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV et Fonds de transition mondiale de Brookfield. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 septembre 2021	31 décembre 2020
Énergie Brookfield, de concert avec des investisseurs institutionnels	98 \$	46 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	826	670
	924 \$	716 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales interviennent dans des conventions qui prévoient l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, et de vente et d'achat d'actifs et de service. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Asset Management.

Brookfield Asset Management a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2021, et les montants empruntés portent intérêt au taux applicable, majoré jusqu'à concurrence de 1,8 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée consentie par Brookfield Asset Management. Brookfield Asset Management peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 septembre 2021, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (325 millions \$ au 31 décembre 2020). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable de Brookfield Asset Management et le dépôt pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021 étaient de respectivement 1 million \$ et 2 millions \$ (respectivement néant et 1 million \$ en 2020).

Modifications apportées aux contrats

Au cours du premier trimestre de 2021, des modifications ont été apportées à deux conventions d'achat d'électricité à long terme visant la vente de l'énergie produite par des centrales hydroélectriques détenues par Great Lakes Power Limited (« GLPL ») et Fiducie Mississagi Power (« FMP ») et les conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield portant sur la vente de l'énergie produite par GLPL et FMP ont été réaffectées.

Par le passé, selon les conventions d'achat d'électricité, Brookfield devait acheter l'énergie produite par GLPL et FMP à un prix moyen de respectivement 100 \$ CA le MWh et 127 \$ CA le MWh, sous réserve d'un ajustement annuel correspondant à un taux fixe de 3 %. La date d'échéance initiale des conventions de GLPL et FMP conclues avec Brookfield était fixée au 1^{er} décembre 2029, mais Énergie Brookfield aura l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL jusqu'en 2044. Aucune modification n'a été apportée aux modalités des conventions d'achat d'électricité conclues avec des tierces parties de Brookfield par suite de la réaffectation à GLPL et FMP.

La convention, qui accorde à Énergie Brookfield l'option de prolonger l'engagement de Brookfield à offrir un prix fixe de 60 \$ CA le MWh à GLPL du 1^{er} décembre 2029 jusqu'en 2044, n'a pas été modifiée ni résiliée.

Pour l'exercice, Brookfield Renewable UK Hydro Limited, filiale d'Énergie Brookfield, a consenti un prêt à l'actionnaire de 135 millions \$ dans le cadre de notre participation dans une centrale d'accumulation par pompage au Royaume-Uni. Le montant à recevoir de parties liées est comptabilisé dans les autres actifs à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie provenant des activités de financement d'une partie liée se sont élevés à respectivement 400 millions \$ et 1 155 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021, les flux de trésorerie remboursés à une partie liée pour ses activités de financement se sont élevés à respectivement 1 080 millions \$ et 1 615 millions \$ (respectivement néant et néant en 2020).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	6 \$	32 \$	89 \$	213 \$
Coûts d'exploitation directs				
Achats d'énergie.....	— \$	1 \$	— \$	1 \$
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(3)	(1)	(8)	(2)
Services d'assurance ¹	—	(4)	—	(18)
	(3) \$	(4) \$	(8) \$	(19) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(1) \$	— \$	(2) \$	(1) \$
Désactualisation du solde des contrats.....	(1)	(1)	(10)	(9)
	(2) \$	(1) \$	(12) \$	(10) \$
Coûts de service de gestion	(71) \$	(65) \$	(224) \$	(151) \$

¹⁾ Des honoraires liés aux services d'assurance ont été versés à une filiale de Brookfield Asset Management, laquelle agissait comme courtier entre des assureurs externes et Énergie Brookfield. À compter de 2020, les honoraires liés aux services d'assurance ont été versés directement aux assureurs externes. Les honoraires versés à la filiale de Brookfield Asset Management pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 s'établissaient à moins de 1 million \$.

19. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1, 3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 30 septembre 2021							
Actifs courants.....	48 \$	418 \$	2 178 \$	1 105 \$	2 328 \$	(3 736) \$	2 341 \$
Actifs non courants	4 078	257	4	27 914	47 462	(32 169)	47 546
Passifs courants	43	7	30	7 514	2 417	(6 837)	3 174
Passifs non courants.....	—	—	2 142	260	24 087	(43)	26 446
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	10 942	—	10 942
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 257	—	—	2 257
Actions échangeables de BEPC ..	—	—	—	—	1 999	—	1 999
Actions privilégiées.....	—	610	—	—	—	—	610
Billets subordonnés perpétuels...	—	—	—	340	—	—	340
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	881	—	—	891	—	(891)	881
Au 31 décembre 2020							
Actifs courants	44 \$	416 \$	2 173 \$	568 \$	1 770 \$	(3 229) \$	1 742 \$
Actifs non courants	4 879	256	6	31 329	47 886	(36 376)	47 980
Passifs courants	39	7	39	6 535	2 276	(6 135)	2 761
Passifs non courants.....	—	—	2 132	214	22 851	(3)	25 194
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	11 100	—	11 100
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 721	—	—	2 721
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 408	—	2 408
Actions privilégiées.....	—	609	—	—	—	—	609
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	1 028	—	—	1 039	—	(1 039)	1 028

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégées ERB	Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,2}	Ajustements de consolidation ³	Énergie Brookfield consolidé
Trimestre clos le 30 septembre 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	966 \$	— \$	966 \$
Résultat net.....	(43)	—	8	(402)	(2)	285	(154)
Trimestre clos le 30 septembre 2020							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	867 \$	— \$	867 \$
Résultat net	(81)	—	(13)	(392)	175	192	(119)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2021							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	3 005 \$	— \$	3 005 \$
Résultat net.....	(115)	—	3	(976)	465	524	(99)
Période de neuf mois close le 30 septembre 2020							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	2 858 \$	— \$	2 858 \$
Résultat net	(86)	—	(12)	(427)	830	(345)	40

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 8, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Finco. Se reporter à la note 9, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
Télécopieur : 441 516-1988
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de BRP Energy Group L.P., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Sachin Shah
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.E (parts de société en commandite
privilégiées, série 5)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite
privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.I (parts de société en commandite
privilégiées, série 9)
TSX : BEP.PR.K (parts de société en commandite
privilégiées, série 11)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite
privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite
privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite
privilégiées, série 17)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2019. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP
TSX: BEP.UN